
SESSION ANNUELLE 2015 DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

L'OMC a 20 ans

Genève, 16-17 février 2015

Organisée conjointement par l'Union interparlementaire et le Parlement européen

Seul le texte prononcé fait foi

DISCOURS DE M. KRISTER ÖRNFJÄDER, CO-PRESIDENT DE LA CONFERENCE PARLEMENTAIRE SUR L'OMC

Genève, le 16 février 2015

Chers collègues parlementaires,
Mesdames et Messieurs qui représentez vos gouvernements ou organisations internationales,
Mesdames, Messieurs,

Durant les deux prochains jours, Genève, capitale de la diplomatie commerciale multilatérale, accueillera les parlementaires chargés dans leurs pays respectifs des questions touchant au commerce international et au développement.

C'est un grand honneur pour moi que de pouvoir prendre la parole devant vous au nom de l'Union interparlementaire, votre organisation. Riche de ses 125 ans d'expérience, l'UIP est fière de rassembler 166 parlements, soit plus de 43 000 parlementaires, qui représentent en tout 6,5 milliards de personnes.

Le Siège de l'UIP n'est pas loin de celui de l'OMC, dans un bâtiment connu à Genève sous le nom de *Maison des parlements*. La Conférence parlementaire sur l'OMC est comme un pont qui relie la Maison des parlements et la Maison du commerce, autrement dit, l'OMC.

Il y a 13 ans que nous avons commencé à bâtir ce pont en partenariat avec le Parlement européen. Aujourd'hui, il tient parfaitement debout et accueille une circulation soutenue dans les deux sens.

Pour les parlementaires, ce pont est un bon moyen d'accéder aux travaux multidimensionnels des négociateurs gouvernementaux qui prennent part aux négociations de l'OMC; tandis que pour les diplomates et les experts commerciaux, il offre un moyen sans équivalent pour sensibiliser les parlementaires aux défis des négociations et aux subtilités techniques des solutions négociées; des connaissances qui leur sont indispensables pour ratifier les accords commerciaux.

En tant que législateurs, c'est à nous qu'il incombe d'adopter des lois et de les modifier, d'approuver le budget de nos pays et de demander des comptes à nos gouvernants; et, s'ils ne sont pas transposés dans le droit national et assortis d'un contrôle digne de ce nom, les accords commerciaux internationaux ne servent à rien.

Notre objectif est de mettre à profit le levier que représentent les institutions parlementaires de par la Constitution pour apporter une véritable contribution aux accords de l'OMC et participer à leur élaboration avant qu'ils ne nous soient soumis pour approbation.

Nous nous félicitons que notre Conférence parlementaire se tienne désormais pour la troisième fois dans les locaux de l'OMC, ce qui nous semble hautement symbolique.

L'OMC a ouvert ses portes aux parlementaires, preuve de sa volonté de transparence vis-à-vis de l'extérieur. Nous sommes particulièrement heureux d'être ici au début de l'année où l'OMC fête ses 20 ans. C'est d'ailleurs la raison du titre que nous avons donné à la présente session : "L'OMC a 20 ans". L'heure est aux réjouissances, mais aussi à la réflexion.

Lorsque l'OMC a vu le jour, le 1^{er} janvier 1995, nul ne pouvait prévoir que le chemin qu'emprunteraient ses Membres serait si long et si tortueux. Cette organisation a des pouvoirs dont ne dispose aucune autre organisation, mais elle est également fondée sur un principe de décision par consensus, ce qui en fait un véritable laboratoire du multilatéralisme.

L'OMC a enregistré quelques succès, mais aussi d'innombrables problèmes, blocages et autres difficultés. La progression des négociations du Cycle de Doha ont été particulièrement lente. Ce cycle qui a commencé il y a plus de 13 ans est devenu le plus long de l'histoire.

Lors de la session parlementaire que nous avons organisée à Bali en marge de la 9^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC, nous avons dit notre conviction que le principal objet du système commercial multilatéral devait être d'offrir davantage de possibilités aux citoyens et de leur permettre de profiter des bienfaits du commerce. Nous nous sommes félicités de l'adoption du "Paquet de Bali", qui permettait d'espérer que les négociations commerciales avaient trouvé un nouveau souffle et que le Cycle de Doha pour le développement allait enfin porter ses fruits.

C'est donc avec une vive préoccupation que nous avons constaté au milieu de l'année dernière que les négociations de l'OMC étaient de nouveau bloquées. S'exprimant au nom de la communauté parlementaire mondiale, le Comité de pilotage de notre conférence a déclaré sans ambages que l'OMC ne pouvait se permettre de ne pas honorer la promesse faite à Bali.

Il semblerait que son appel ait été entendu.

Nous nous félicitons des décisions prises récemment par le Conseil général de l'OMC en vue d'ouvrir la voie à une mise en œuvre pleine et entière du Paquet de Bali et en particulier de l'Accord sur la facilitation des échanges, qui devrait rapporter chaque année des centaines de millions de dollars à l'économie mondiale.

Toutefois, comme nous le savons, cet accord ne deviendra contraignant que lorsqu'il aura été ratifié par les deux tiers des Membres de l'OMC. Et c'est en cela que le rôle des parlements est indispensable. Ensemble, nous devons veiller à ce que le processus de ratification soit mené aussi rondement que possible. C'est une question dont nous pourrions débattre à loisir aujourd'hui et demain.

Nous avons devant nous un ordre du jour riche et varié.

Nous commencerons par une série de présentations sur le thème de fond, de notre session, à savoir : "Le commerce, un catalyseur pour la paix et l'amélioration des conditions de vie". Lorsqu'il est fondé sur des règles équitables, le commerce est le meilleur instrument de développement qui soit, pour tous, sans compter qu'il est indispensable pour entretenir des relations et une coopération pacifiques entre les nations. Ce dernier élément est particulièrement remarquable en cette année où nous célébrons le 70^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque nous débattons de ce vaste sujet, nous ne devons pas omettre de réfléchir aux moyens dont nous, parlementaires, disposons pour mettre pleinement le commerce au service de la paix et de la prospérité.

L'élément essentiel du programme de cet après-midi est le dialogue prévu avec les négociateurs et hauts représentants de l'OMC. C'est désormais une tradition que d'inviter à nos sessions les Ambassadeurs qui président les différents conseils, comités et groupes de travail de l'OMC. C'est à eux qu'incombe pour l'essentiel la responsabilité de faire avancer les négociations. Or, pour les parlementaires chargés des questions commerciales, il est toujours intéressant de pouvoir s'entretenir avec ces experts de premier plan qui sont les mieux à même de leur dire de quoi il retourne vraiment.

Le thème de notre réunion-débat avec les Ambassadeurs est particulièrement d'actualité : comment maintenir les négociations de l'OMC sur la bonne voie, maintenant que la solution de l'après-Bali a été trouvée. Comme nous le savons, les Membres de l'OMC sont en train d'élaborer un programme de travail qui doit permettre de mener à son terme le Cycle de Doha. Ils se sont donné jusqu'au mois de juillet pour ce faire. Il n'y a donc pas de temps à perdre.

Je suis certain que vous aurez de nombreuses questions à poser aux Ambassadeurs – aussi bien à ceux qui seront à la tribune qu'à ceux qui seront assis dans la salle. On m'a dit qu'ils étaient nombreux parmi nous aujourd'hui et j'en profite donc pour les remercier tous de leur présence.

Demain, nous aurons aussi une séance de questions et réponses avec le Directeur général de l'OMC, M. Azevêdo, qui se joindra à nous pour une audition assez semblable à celles que nous avons habituellement avec les ministres de nos pays, dans nos parlements, dans le cadre de ce que nous appelons les questions au gouvernement.

Durant cette réunion, le Directeur général se concentrera sans doute principalement sur les enseignements qu'ont apportés les vingt années qui se sont écoulées depuis la création de l'OMC, mais nous espérons aussi et surtout qu'il nous fera part de son sentiment au sujet du processus de l'après-Bali. Il importe donc que nous fassions bon usage de l'occasion que nous avons de lui poser des questions et que nous nous limitions à des observations succinctes.

Demain après-midi, nous aurons également une réunion-débat sur un sujet qui pourrait à première vue paraître assez restreint, mais qui est en fait un prisme à travers lequel nous pourrions aborder un large éventail de questions. Depuis des années, l'OMC se bat pour convaincre un public sceptique de l'intérêt du multilatéralisme dans la durée. Le problème vient en partie de ce que les avantages économiques et sociaux qui résultent du commerce sont répartis de manière inégale et trop peu inclusive.

Selon un principe qui relève plus ou moins de l'étude de cas, le Comité de pilotage de la Conférence a décidé de se pencher en particulier sur les intérêts des consommateurs et de la jeune génération, en posant les questions suivantes : Quel est le juste équilibre entre libre-échange et protection des consommateurs ? Comment faire mieux comprendre les bienfaits de l'OMC aux jeunes ? Nous espérons qu'avec la participation de l'auditoire, ce débat nous permettra d'apporter des réponses à ces questions.

Enfin, à la séance de clôture, nous devons adopter un document final qui a été rédigé par le Rapporteur du Comité de pilotage, M. Kil Jeong-woo (République de Corée). Les parlements avaient jusqu'au 31 janvier pour déposer des amendements. Ce soir, le Comité de pilotage achèvera l'examen de tous les amendements reçus et élaborera un projet révisé, qui sera mis à la disposition de tous les délégués demain matin. J'espère que nous saurons l'adopter par consensus.

En tant que co-organisateurs de la Conférence, l'UIP et le Parlement européen ont dépensé beaucoup de temps et d'énergie pour préparer cette réunion. Je tiens donc à remercier chaleureusement les dirigeants et le personnel du Parlement européen, notre partenaire, de tout ce qu'ils ont fait dans ce cadre. Nous espérons que cette session sera couronnée de succès et attendons avec intérêt les débats riches et constructifs auxquels elle devrait donner lieu, dans la plus pure tradition parlementaire.

Sur ces mots, je déclare officiellement ouverte la Session annuelle 2015 de la Conférence parlementaire sur l'OMC.